

PRESTATIONS ET TARIFS AU 1^{er} Janvier 2018

PRESTATIONS INCLUSES DANS LE PRIX D'HEBERGEMENT

- L'hébergement en chambre particulière/double
- Le petit déjeuner, le déjeuner, le goûter, le dîner
- L'assistance quotidienne d'un personnel compétent
- L'entretien de la chambre et des locaux collectifs
- Les animations internes
- La fourniture et l'entretien du linge hôtelier

<u>Type d'hébergement</u>	<u>Tarif journalier</u>	<u>Caution</u>
Chambre individuelle	73,43 €	2 000,00 €
Chambre double	68,74 €	2 000,00 €

En déduction (pour les absences et hospitalisations de plus de 72 heures).

Forfait journalier	20,00 €
Forfait hospitalier général	20,00 €
Forfait hospitalier psychiatrique	15,00 €

Tarif journalier dépendance

GIR	Tarif dépendance par jour en €
GIR 1 et 2	20,70
GIR 3 et 4	13,14
GIR 5 et 6 *	5,58

*Tarif à titre indicatif. La participation au tarif dépendance sera notifiée par le Conseil Départemental à chaque résident.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

La Direction se réserve le droit de facturer 10,90 € TTC pour frais d'activation ou de clôture des prestations complémentaires.

Autres prestations.

Forfait lingerie mensuel	75,00 €
Forfait Marquage du linge	62,00 €
Repas invité :	15,00 €
Ligne téléphonique :	
- Forfait mensuel / mois	10,16 €
- Facturation des unités téléphoniques (En France Métropolitaine)	0,10 €

Autres frais

Frais de relance :	15,80 €
Frais règlement impayé :	26,33 €

(Prix TTC au taux de TVA actuellement en vigueur et sous réserve de modification de la réglementation fiscale)